

ARGAN	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------	--	--------------------------

PJ3

PLAN D'ENSEMBLE

ARGAN	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------	--	--------------------------

Annexe I : Demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement N°15679*04

Articles L. 512-7 et suivants du code de l'environnement

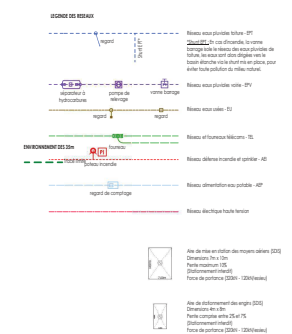
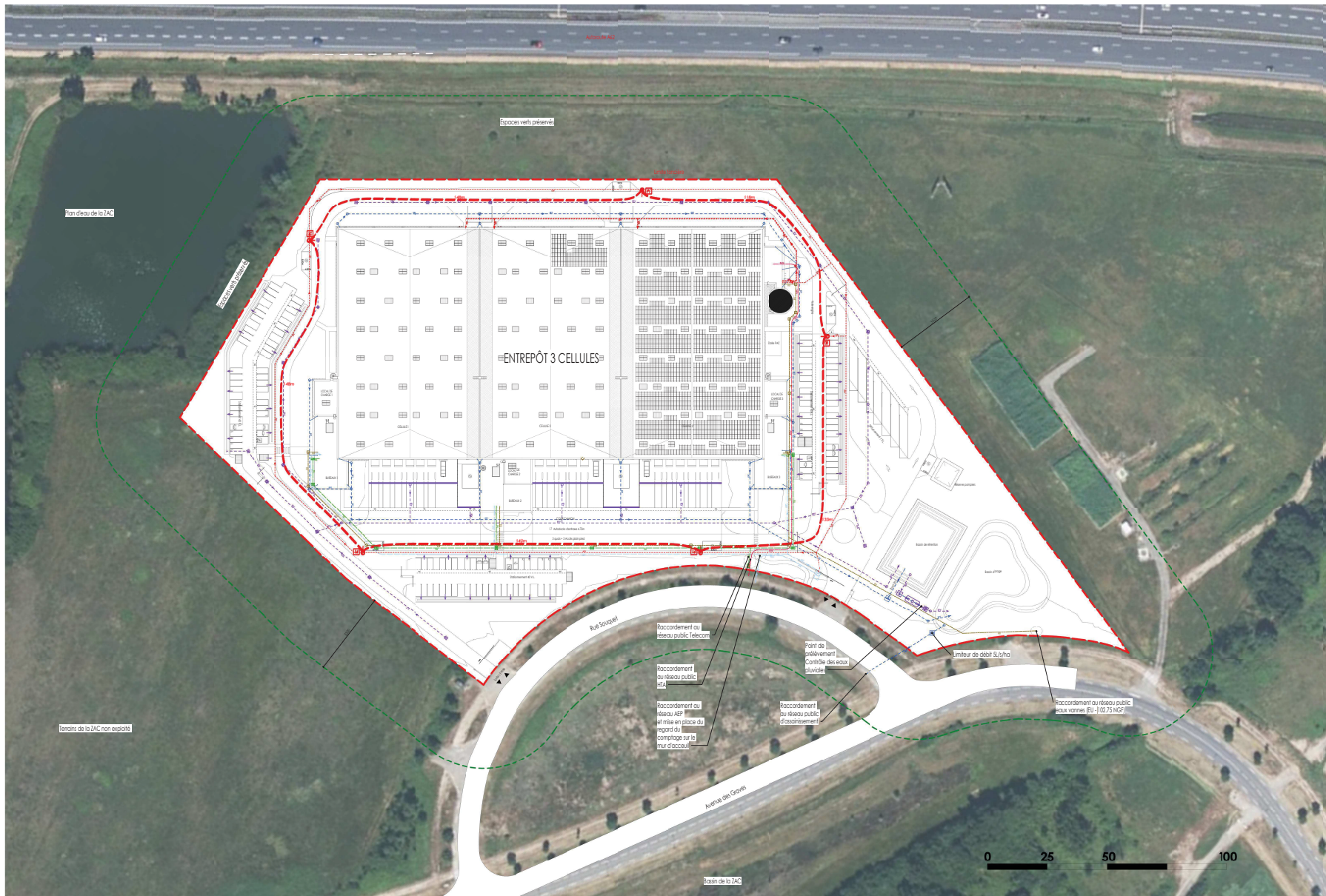
[...]

P.J. n°3. - Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que le tracé de tous les réseaux enterrés existants, les canaux, plans d'eau et cours d'eau [3° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]

Requête pour une échelle plus réduite :

En cochant cette case, je demande l'autorisation de joindre à la présente demande d'enregistrement des plans de masse à une échelle inférieure au 1/200 [titre 1er du livre V du code de l'environnement]

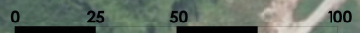
Rappel du contenu de la PJ3 (Source : Extrait du Cerfa d'enregistrement n°15679*04)



Préambule
L'objectif de ce plan est de définir les modalités d'implantation et d'exploitation de l'entrepôt à trois cellules, en tenant compte des contraintes liées à la présence de zones protégées et de réseaux souterrains.
Responsabilité de l'exploitant
L'exploitant s'engage à respecter les prescriptions techniques et réglementaires en vigueur, à assurer la sécurité des personnes et des biens, et à maintenir en état de fonctionnement les installations et équipements de la ZAC.



	A 26	B 27
--	-------------	-------------



RAYON DES 35m
Ech : 1 : 500

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
PLAN D'ENSEMBLE, RAYON 35m

ICPE 02



LEGENDE

- Strate arborée**
 - Adres haute tige - Alignement aux abords de voiries
 - Adres haute tige - Écolement
- Emprise fondation**
- Surface de bossement - 8 547 m²**
- Strate arbutive**
- Arbutives isolées**
- Haie bocagère**
- Strate herbacée**
 - Massif sous-bois (couvre-ciel)
 - Massif de vivaces et de couvre-sol
- LEGÈRES VÉGÉTALES / ESPACES VERTS**
 - Prairie subtile / Prairie
 - Bassin d'infiltration des eaux pluviales / Prairie humide
 - Niveau d'infiltration des eaux pluviales (parking-VL)
 - Bassin de filtration
 - Éléments ponctuels - chéne couleuvre
 - Forêt (bâton disséminé)
 - Voies végétales (arbuste)
 - Voies végétales (arbre)
 - Axe de balayage (bâton isolé)
 - Barrière végétale
 - Rosier
 - Top de bois
 - Panier
 - Niche à oiseaux

Propriété intellectuelle
 Ce plan est la propriété intellectuelle de l'architecte. Il est strictement réservé à l'usage de l'architecte et ne peut être réutilisé, copié, reproduit, diffusé ou communiqué à un tiers sans l'autorisation écrite de l'architecte. Toute violation de ces conditions sera poursuivie en justice.

Responsabilité de l'architecte
 L'architecte ne peut être tenu responsable que des dommages matériels et corporels causés par son œuvre. Il n'est pas responsable des dommages matériels et corporels causés par les occupants de l'ouvrage ou par les tiers. L'architecte ne peut être tenu responsable des dommages matériels et corporels causés par les occupants de l'ouvrage ou par les tiers.



Montbartier ZAC Grand Sud Logistique Lot 4a Rue Souquet 82700 MONTBARTIER	
Dessiné par: Aufleur 	Approuvé par: Approboteur
BUREAU D'ARCHITECTURE MARGAN ARCHITECTURE 10, RUE DE LA POSTE 33000 BORDEAUX T 05 57 47 47 47	ARCHITECTE A26 145 RUE DE VAUGERARD 33015 PAREID T 05 57 75 75 75
BUREAU D'ENVIRONNEMENT B27 10, RUE DE LA POSTE 33000 BORDEAUX T 05 57 47 47 47	ENVIRONNEMENT B27 10, RUE DE LA POSTE 33000 BORDEAUX T 05 57 47 47 47
BUREAU D'ÉTUDES B27 10, RUE DE LA POSTE 33000 BORDEAUX T 05 57 47 47 47	PAYSAGISTE B27 10, RUE DE LA POSTE 33000 BORDEAUX T 05 57 47 47 47

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS

ECHELLE: _____ DATE: 07/12/2023 FORMAT: A0
 1882 - DPC - A26GL - ARC - ENT - PLN - TN - C

PC2a PM

PLAN DE MASSE - ESPACES VERTS
 Ech: 1:500